

BON DE RESERVATION

Séjour privilège été 2026



(Ecrire en lettres capitales SVP toute demande non complète se verra retournée)

Entreprise :

NOM : M., Mme, Melle

Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E - Mail (lisible):.....

DESTINATION SOUHAITEE (à consulter dans nos offres priviléges)	Date du séjour (15 jours maximum)	Prix du séjour
	Du..... au.....	

	Personnes participant au séjour (y compris le salarié adhérent)	Date de naissance	Lien de parenté
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Conditions : Dans la limite des places disponibles. Les offres Priviléges sont réservées aux salariés ou employeurs des entreprises adhérentes participant au séjour. Les séjours priviléges hiver ou été de la Cis sont limités à 2 semaines par salarié et par année civile (attention au cumul vacances été et hiver). Pour toute réservation effectuée pour des membres extérieurs (famille, amis) ne faisant pas partie du personnel d'une société adhérente, la participation vacances C.I.S ne s'applique pas, il vous faut dès lors ajouter 140 € au tarif indiqué. Les extérieurs ne sont pas prioritaires. La C.I.S se réserve le droit d'annuler les réservations préalables. Caution et taxe de séjour à régler sur place. Avant toute réservation merci de bien vouloir vérifier la disponibilité auprès de nos services

⇒ **Pour réserver :** Le bulletin est à retourner accompagné de **deux chèques** (50 % encaissé autour du 15 février, 50 % encaissé autour du 15 juin 2025) ou d'un seul règlement encaissé à la réservation.
Réservation téléphonique conseillée avant tout envoi de documents.
Autres règlements acceptés : virement ou chèque ANCV.
Toute demande incomplète sera retournée et non prise en compte.

OUI, je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières relatives à la vente de séjours , et les avoir acceptées. Notamment que toute réservation est ferme et définitive. Aucune reprise n'est acceptée. Bon à retourner par mail à contact@cis-btp.com.

SIGNATURE OBLIGATOIRE